

L'association **CARAPassion** est affiliée à la Fédération Francophone pour l'Élevage et la Protection des Tortues (FFEPT) qui regroupe les associations "tortues" régionales et francophones représentant au total plus d'un millier de membres.

L'objectif de **CARAPassion** est de réunir tous ceux qui s'intéressent aux tortues (chéloniens) et qui désirent :

- améliorer leurs connaissances des espèces, mode de vie, soins, etc. ;
- améliorer la qualité de leur élevage en captivité dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- participer à la protection et à la sauvegarde de ces animaux menacés, pour la plupart, de disparition dans leur milieu naturel ;

Ces objectifs sont également ceux de la FFEPT qui sont aussi :

- de rassembler en France et dans les pays francophones tous ceux qui, du simple amateur au scientifique le plus éminent, s'intéressent aux chéloniens ;
- de réconcilier l'éleveur et le protecteur pour défendre les principes suivants :

L'élevage en captivité de tortues, correctement géré, peut permettre un taux de reproduction qui annihilerait tout prélèvement d'animaux sauvages dans la nature. Il pourrait en outre servir de réserve pour toute espèce dont le biotope est en danger soit dans un but de conservation de souches, soit dans le cadre d'un programme de réintroduction.

Tout éleveur, qu'il soit débutant ou chevronné, a besoin d'améliorer la qualité de son élevage en échangeant des informations, en faisant connaître ses expériences, en bénéficiant des nouvelles techniques d'élevage, de soins vétérinaires aux animaux et de conseils de ses collègues passionnés.

La nouvelle législation française permet, sous certaines conditions et sous réserve d'une autorisation préfectorale, la détention de tortues protégées par le code de l'environnement. **Ces conditions sont définies dans l'arrêté du 10 août 2004 fixant les règles générales de fonctionnement des élevages d'agrément, et son modificatif (arrêté du 30 juillet 2010).**

CARAPassion fournit tous renseignements à ce sujet.

N'achetez surtout pas sur les marchés ou brocantes les tortues prélevées dans la nature et importées illégalement. Ne favorisez pas le prélèvement dans la nature de la faune sauvage. De plus, vous ne pourriez jamais légaliser les animaux achetés dans ces conditions et vous seriez passible de poursuites judiciaires.

Sont concernées par l'autorisation préfectorale de détention (APD) dans un élevage d'agrément les espèces de tortues terrestres du genre *Testudo* dont les plus rencontrées sont les tortues grecques (*Testudo graeca*), les tortues d'Hermann (*Testudo hermanni*) et les tortues bordées (*Testudo marginata*), ainsi que la tortue rayonnée (*Astrochelys radiata*) originaire de Madagascar.

Les principaux liens entre les adhérents des associations locales et la FFEPT sont le bulletin d'information **Info-Tortues** et la revue fédérale **Chéloniens** trimestriels qui portent exclusivement sur les tortues. Une présentation de cette revue et des numéros parus est en ligne sur <http://revue-cheloniens.ffept.org>.

Du Nord – Pas de Calais – Picardie et de la Belgique, **CARAPassion** s'étend désormais vers l'Est et la région parisienne avec ses délégations Nord-Est et Ile-de-France. Des rencontres sont organisées en interne et conjointement avec d'autres associations de protections animales. Suivez l'activité de **CARAPassion** au travers de sa « Note

d'information locale » et de son site Internet : <http://la-passion-des-tortues.iffance.com>

Plusieurs responsables et adhérents de **CARAPassion** ont une qualification (autorisation d'élevage d'agrément ou certificat de capacité) et ont effectué à plusieurs reprises des stages herpétologiques dans les différents centres d'élevage, de protection ou de présentation au public reconnus.

CARAPassion sait alors vous aider et vous conseiller sur :

- les formalités relatives à la création d'un élevage d'agrément ou à la préparation du certificat de capacité ;
- la réglementation internationale et la législation française ;
- l'identification des espèces et sous-espèces ;
- l'alimentation adéquate ;
- la maintenance en captivité – confort d'élevage ;
- l'hibernation ;
- la reproduction ;
- les soins vétérinaires ;
- la recherche, la cession, l'échange de spécimens autorisés par la réglementation
- le marquage
- la bibliographie

CARAPassion s'intéresse également à la préservation des chéloniens dans leur milieu naturel et à la protection des habitats en relation avec le monde scientifique et certains organismes de conservation (SOPTOM et autres).

CARAPassion sait aussi dispenser de l'information aux scolaires (sur demande des établissements)

Pour tout renseignement, rapprochez-vous de votre délégué local ou des membres du bureau listés de l'autre côté de ce document.

CARAPassion

Président :

M. Michel LOUCHART
Tél. : 06 12 21 63 52
e-mail : m.louchart@orange.fr

Secrétaire :

Mme Marylin DELSOL
Tél. : 06 04 44 92 11
e-mail : marylin.delsol@orange.fr

Trésorière :

Melle Aude BEDKOWSKI
Tél. : 06 32 94 33 49
e-mail : aude.b1@libertysurf.fr

Vice-président :

Dominique MARANT

Les délégués :

• Nord :

M. Dominique MARANT
Tél. : 03 20 59 50 90
e-mail : d.marant@free.fr
Web: <http://la-passion-des-tortues.ifrance.com>

• Pas-de-Calais :

Melle Aude BEDKOWSKI
Tél. : 06 32 94 33 49
e-mail : aude.b1@libertysurf.fr

• Aisne :

M. François CHARLES
Tél. : 03 23 70 89 70 - 06 88 17 58 19
e-mail : francois.charles5@wanadoo.fr

Dr Didier BOUSSARIE

Tél. : 03 23 23 37 47
e-mail : didier.boussarie@wanadoo.fr

• Somme :

Pas de délégué
Contacter l'un des membres ci-dessus

• Oise :

Dr Dominique RAUZIER
Tél. : 03 44 78 51 04
e-mail : rauzierd@orange.fr

M. Antoine JOSEPH
Tél. : 03 44 19 01 31

• Délégation Nord-Est :

Mme Nathalie CARON
Tél. 06 21 87 02 29
e-mail : dounefrom88@yahoo.fr

• Délégation Ile-de-France :

M. Nicolas LOISON
Tél. : 06 62 21 03 50
e-mail : carapassion.idf@hotmail.fr

• Délégation Belgique :

Mme Jeannine BOEHMER
Tél. : (32) 476 559 637
e-mail : boehmer170n5@hotmail.com

Liens d'adhérents CARAPassion :

<http://la-passion-des-tortues.ifrance.com>
<http://horsfieldii.fr/>

Adhésion : 35 € /an comprenant :

- les bulletins **Info-Tortues** de la FFEPT
- la revue trimestrielle fédérale **Chéloniens**
- les notes d'information **CARAPassion**

F.F.E.P.T.

Fédération Francophone pour l'Élevage
et la Protection des Tortues
Site web : <http://www.ffept.org>

AMIS DES TORTUES

VENEZ NOUS REJOINDRE
AU SEIN DE



ASSOCIATION
NORD PAS DE CALAIS PICARDIE
POUR L'ÉLEVAGE
ET LA PROTECTION DES TORTUES
ET SES DÉLÉGATIONS
NORD-EST - ILE-DE-FRANCE
ET BELGIQUE

**PARTAGER VOS CONNAISSANCES
ET VOTRE PASSION DES TORTUES**

EDITION : JANVIER 2011